



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2022 - 1<sup>re</sup> CIRCONSCRIPTION DU JURA

**L'UNION DES DROITES  
ET DES PATRIOTES**

**THIERRY  
PERRET**

Suppléant : YVES CRUBELLIER

**RECONQUÊTE!**



## VOTRE CANDIDAT

### **Thierry PERRET**

61 ANS. Divorcé. Sans enfant

Réside et vote à Plainoiseau.

Acheteur dans le recyclage des métaux industriels rares.

### **Formation**

ENSAM (promo CL79)

Sujet du mémoire de fin d'études «Les énergies de l'après pétrole»

Stage de 9 mois «Supply chain management» chez Federal Express (aujourd'hui FEDEX) à Memphis (Etats-Unis)

### **Parcours professionnel**

33 ans au service de deux constructeurs automobiles (GM & FIAT) J'ai occupé successivement les fonctions de:

- Assistant puis responsable du service homologation des véhicules utilitaires.
- Responsable des adaptations complémentaires sur les véhicules utilitaires et les aménagements pour les personnes à mobilité réduite,
- Ingénieur Technico-Commercial véhicules utilitaires modifiés en charge d'un tiers de la France,
- Acheteur dans le recyclage depuis 5 ans

### **Parcours associatif (Local et National)**

Créateur et Président depuis 1981 d'un Club de véhicules Américains autos et motos dont le siège est basé à Plainoiseau,

- Organisation durant ces périodes des manifestations publiques autour de ces thèmes avec des concerts et des animations qui ont attiré à chaque édition plus de 10 000 spectateurs à Saint Germain les Arlay, Lons et Domblans.
- Promotion des courses de Dragster et participation aux championnats Français et Européens de la discipline (9 Titres de champion de France et 3 de vice-champion d'Europe.)
- Aide logistique assistance technique à une écurie de voitures de compétition.(construction et entretien de véhicules, transport et déplacements sur les circuits)

Mécène sponsor,donateur ou bénévole pour diverses associations :

- «Rock in Lons» dans les années 80
- France Drag Racing Association.
- Ren' Essence (Restauration d'une ancienne station service dans la Loire. Patrimoine de la Nationale 7 historique)
- Fédération Française des Motards en Colère

Membre actif des associations :

- 40 Millions d'Automobilistes
- Fédération Française du Sport Automobile (Ex licencié A,S,A Jura)
- Automobile Club du Jura,
- Fédération Française des Véhicules d'époque.

# NOTE AUX LECTEURS

J'ai fait le choix de ne répondre qu'à certains sujets proposés.

Afin d'apporter des propositions concrètes, j'ai choisi de sélectionner uniquement les sujets que je maîtrise. Le parti Reconquête a bien entendu des propositions sur tous les sujets pour lesquels, vous nous avez sollicité, mais la spécificité locale d'un mandat de député, ainsi que le délai trop court qui m'était alloué ont concentré ma réflexion sur un nombre limité de sujets.

Ne pouvant être « spécialiste en tout » je vous propose de découvrir les propositions que je défendrai pour vous. Mon domaine de compétence étant l'écologie, la transition énergétique et les transports, je suis d'ailleurs candidat pressenti (quasiment désigné) auprès des instances nationales de reconquête pour devenir le référent national pour ces sujets.

Votre Candidat Député  
Thierry PERRET

## MES REPONSES A VOS INTERROGATIONS

### ENVIRONNEMENT

Réhabilitation des centres-villes:

Privilégier la location simple de locaux commerciaux vides plutôt que la vente des fonds de commerce ou des pas de portes.

Les biens sans maître ou désaffectés non entretenus par leur propriétaires doivent être préemptés par l'administration et vendus pour être réaménagés pour être réhabilités ou détruits. Ces surfaces libérées seront automatiquement constructibles et seront donc privilégiées à toute nouvelle artificialisation des sols.

Les structures de toute nouvelle construction (domestique ou industrielle) devra prévoir dès la conception la possibilité d'être adaptées à l'auto-production énergétique (Panneaux solaires en toiture, puits canadiens, géothermie,,,,)

Récupération et stockage des eaux pluviales de toiture pour les utilisations ne nécessitant pas la potabilité.

Les surcoûts engendrés par les nouvelles normes en général et par la RE 2020 peuvent être compensés sur la durée par la réduction du montant des factures énergétiques.

L'augmentation des besoins en biomasse, ainsi que la nécessité d'éliminer le CO<sup>2</sup> dans l'atmosphère impose la plantation surfaces boisées suivant un rythme raisonnable de 20.000 ha/an sur les 30 prochaines années au niveau national. Dans l'attente de pouvoir exploiter ce bois une taxe à l'exportation serait bienvenue, afin que la Chine ne soit plus en mesure de piller nos forêts à vil prix.

Pour les aides à la rénovation, un système d'amortissement défiscalisé peut être mis en place pour les propriétaires bailleurs possédant un patrimoine locatif inférieur à un plafond qui restera à déterminer.

### INFLATION -

### MOBILITES

Seul le moteur thermique permet aux entreprises de pérenniser les mobilités des entreprises sans investissement démesurés. Nous demanderons l'abrogation de la loi sur la fin des moteurs

thermiques, tout en privilégiant la promotion des carburants issus de la biomasse (non polluants, renouvelables à l'infini, disponibles en quantité excédentaires aux besoins et distribuables au travers d'infrastructures existantes)

Tous les véhicules adaptés pour rouler aux carburants issus de la biomasse (Ethanol, biogaz ou biodiesel doivent bénéficier du classement Crit'air 1 quelle que soit leur date initiale de mise en circulation)

La mobilité électrique est une solution partielle qui ne doit en aucun cas être présentée comme une alternative unique et universelle au moteur thermique. Les contraintes insolubles liées aux véhicules électriques doivent les réserver à des usages spécifiques qui ne sont pas ceux de vos adhérents. Quant à l'hydrogène, la complexité des technologies et les contraintes liées à la distribution de ce gaz rendent son utilisation difficilement utilisables par des véhicules de chantier ou des utilitaires légers.

Les véhicules électriques ne sont pas le seul moyen efficace de réduire les émissions de dioxyde de carbone du secteur, d'autres technologies peuvent également aider l'industrie à respecter les mêmes objectifs d'émission tout en préservant un savoir-faire et des emplois cruciaux. Il faut prendre conscience que d'autres carburants, d'origine biologique ou synthétique peuvent également contribuer de manière tangible à rendre le secteur automobile plus durable.

## **MARCHES PUBLICS -**

### **CHARGE ADMINISTRATIVE**

Ouverture à minima, dans chaque canton d'une maison de l'état regroupant tous les services publics. Suppression de l'ANTS et retour de la délivrance des titres sécurisés (Cartes-grises, Permis de conduire, Pièces d'identité.....) par des agents de l'état dans des locaux publics.

## **EMPLOI FORMATION-**

### **RETRAITE**

Retraite à taux plein avec 168 trimestres cotisés ou 65 ans **premier terme atteint.**

Carrière longue: Une personne qui a commencé à travailler à 16 ans pourra partir à 58 ans à taux plein avec une carrière complète (62 ans pour une personne qui a commencé à 20 ans)

Départ possible à 62 ans pour tous avec décote au prorata de la durée cotisée pour les personnes n'ayant pas 168 trimestres au jour de leur 62 ans.

Une personne qui a commencé à faire des études supérieures et commencé à travailler à 25 ans par exemple aura par définition des bases de cotisations plus élevées. Dans ce cas sa pension serait toujours calculée sur les 25 meilleures années pour le revenu moyen, mais sa pension serait diminuée de la façon suivante :

Montant de la pension à taux plein / 168 x nombre de trimestres réellement cotisés.

Exemple : Départ à 62 ans avec 148 trimestre cotisés

Pension pour un taux plein théorique: 1600€

Pension réelle après décote :  $1600/168 \times 148 = 1409$  €

### **RGE**

Le label RGE ne sera plus délivré à des entreprises éphémères, non sédentaires ou délocalisées. Le fabricant des équipements, sera responsabilisé quant au choix des entreprises commercialisant ses productions suivant un principe de concession ou d'agrément. (Prendre modèle sur les concessions automobiles par exemple)

## **FACTURATION ELECTRONIQUE**

## **URSAFF et RESTAURANTS**

### **GNR**

Tous les véhicules et engins mobiles, dotés d'un moteur diesel circulant hors voie publique pour motif professionnel conserveront l'avantage du GNR, Soit par la continuité de la commercialisation de ce produit, soit par un système de détaxe du gazole routier.

Pas de concurrence légalement possible entre les entreprises de TP et les ETA pour les travaux qui n'ont pas de vocation agricole.

## **PRET RENOVATION**